

Monsieur le directeur académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

La sécheresse et les incendies de cet été nous ont rappelé à quel point l'action de l'Etat est la seule garante de l'intérêt général, aussi bien pour la planète que pour les humains. Les enjeux écologiques sont l'affaire de toutes et tous, ils ne peuvent pas être laissés à la merci des marchés économiques et le ministère de l'Éducation Nationale doit prendre sa part : rénovation énergétique des bâtiments, cours végétalisées pour mieux supporter les canicules récurrentes... il y a urgence !

Le ministre Pap Ndaye et son gouvernement ont fait jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre une tournée d'écoles et d'établissements pour expliquer aux français, je cite : «malgré les Cassandre, la rentrée 2022 s'est bien passée». Cela nous rappelle le fameux «on est préparés à tout» du ministre Blanquer à la rentrée Covid 2020.

L'auto-satisfaction reste la marque de fabrique des gouvernements Macron. C'est d'ailleurs en creux le seul enseignement que nous retenons du discours présidentiel aux Recteurs. Les politiques menées ces cinq dernières années seraient formidables, et si les résultats sont mauvais, c'est tantôt que les français n'ont pas compris, tantôt que les personnels font mal et donc il faudrait réformer.

Cette fois, le président nous promet 2 révolutions : copernicienne et culturelle. Rien que ça. Les équipes, volontaires nous dit-il, seraient porteuses de projets répondant aux besoins de leurs élèves car elles savent ce qui est bon pour eux. Les DASEN et rectorats seraient là pour aider, accompagner, tout cela saupoudré d'un fond de 500 millions d'euros qu'il faudrait dépenser vite sans perdre de temps et ainsi soutenir les énergies. Nous aurions donc d'un coup une grande autonomie des équipes, presque poussée à l'extrême après cinq années de pilotage par les évaluations à coup de guide et vadémécum ? Difficile à croire.

Le président a donc annoncé la généralisation du plan «Marseille en grand». Mais, d'ailleurs, où en est le plan Etat fort en Seine-Saint-Denis ? Annoncé en grande pompe depuis 2019, il se résume pour l'éducation nationale, finalement à cette seule promesse des 10.000€ sur 5 ans pour fidéliser les personnels. Le moins que l'on puisse dire est que ce plan n'a pas rendu l'Etat fort, qu'il n'attire pas les personnels dans le 93 et fidélise finalement très très peu !

Ce plan Marseille, derrière les sommes d'argent promises aux équipes, marque un tournant politique fondamental. Terminé l'obligation de moyen pour l'État. Bienvenu à l'obligation de résultat pour les équipes enseignantes. Celles-ci, en cas de mauvais résultats, seront évidemment mises face à leur responsabilité de choix (ou pas) de s'engager dans ces projets !

Revenons au bilan de cette rentrée 2022. Dans l'académie de Créteil, au 1^{er} concours CRPE : 956 admis pour 1665 places. Au 2^{ème} concours qui doit compenser les places perdues : 214 admis pour 500 places. En tout seulement 1170 admis pour 2165 postes soit 995 places perdues. Pour pallier cette crise, il est important d'attirer des candidat-es qui ne s'engagent pas ou peu actuellement dans les études universitaires, premières voies d'accès aux concours. Les étudiant-es issu-es des catégories sociales défavorisées ont besoin, pour pouvoir faire ces études, que leurs parcours universitaires soient sécurisés financièrement et leur permettent la réussite des examens et du concours. La FSU fait des propositions de pré-recrutement depuis des années pour augmenter le vivier de candidats, mais cela n'a jamais été retenu ni mis en œuvre par l'éducation nationale. Maintenant le ministre propose dans le 1^{er} degré de baisser le niveau de recrutement !

De ce constat général, le recours massif aux contractuels a été déclenché partout en France, recrutement qui n'est pas une nouveauté dans notre département. Ces derniers «formés» (terme utilisé par des IEN, IPR et autres cadres d'autorité dans les médias !) pendant 4 jours n'a pas suffi à masquer les difficultés structurelles de recrutement. Notre métier n'attire plus, notre profession est en

souffrance et le semblant de rentrée normale n'a pas tenu une journée notamment dans notre département où énormément de remplaçants (contractuels ou pas) ont assuré la rentrée.

Rentrée d'ailleurs préparée, et la FSU l'a toujours salué, grâce à l'investissement des personnels administratifs, à la DSDEN comme dans les secrétariats de circo, qui gèrent parfois de manière chaotique cette pénurie de personnels.

Nous craignons que rapidement les absences, qu'elles soient courtes ou longues, ne soient pas remplacées.

En plus des postes non pourvus, des démissions prévisibles de stagiaires et contractuels, nous sommes contactés à un niveau assez inédit, par des collègues en milieu ou fin de carrière qui sont dans une optique de départ (démission, disponibilité, reconversion professionnelle, rupture conventionnelle... Les causes de tout cela sont connues : faiblesse des salaires, non attractivité et non reconnaissance professionnelle, limitation des droits, perte de sens du métier suite aux réformes Blanquer etc...

Pour les AESH, le rattachement aux PIAL a considérablement dégradé les conditions de travail de ces personnels et là aussi le recrutement est de plus en plus difficile. Beaucoup d'AESH ont été affectées après la rentrée ce qui constitue un véritable stress pour ces collègues déjà mal payées et indispensables au fonctionnement de l'école auprès des élèves à besoins particuliers. La FSU soutient les AESH pour la création d'un nouveau corps de fonctionnaire pour que leur salaire soit revalorisé et qu'elles puissent bénéficier d'une véritable formation initiale et continue.

Les personnels attendent des actes.

Le ministre parle de revalorisation (encore !) et propose de discuter pendant 1 an. Stop. La FSU-SNUipp réclame 300€ par mois d'augmentation et l'ouverture de négociation immédiate pour revaloriser significativement toute la grille.

Nous n'avons pas besoin de Marseille en grand. Qu'on laisse les équipes travailler en supprimant les évaluations nationales ou autre auto-évaluations qui, on le sait s'avèreront autant chronophage qu'inutile !

Dans un communiqué, l'intersyndicale éducation FSU-SNUipp, SNUDI-FO, CGT Éduc'action, SNALC et Sud Education, exige l'arrêt définitif de ces évaluations d'écoles, qui ne répondent en rien aux besoins des personnels des écoles.

La FSU-SNUipp exige l'abandon de ce dispositif et appelle les écoles à ne pas y participer. Elle soutiendra tous les personnels qui subiraient des pressions.

Alors, non, monsieur le DASEN, contrairement au satisfécit du ministre, cette rentrée ne s'est pas bien passée. En Seine-Saint-Denis comme dans le reste du pays et cela n'augure rien de réjouissant pour cette année scolaire. La FSU-SNUipp 93 sera aux côtés des collègues lors de la journée de mobilisation du 29 septembre pour défendre les droits des personnels et le service public d'éducation auquel nous sommes plus que jamais attaché-es.

Pour ce CTSD d'ajustement, les représentant-es FSU-SNUipp demande que soit décidé un minimum de fermetures en cette rentrée. En effet certaines communes en ont déjà subi lors des CTSD de janvier et juillet (Epinay, Saint-Denis, Clichy-sous-Bois). Toutes les équipes ont besoin de stabilité, le choix qualitatif doit être priorisé, les affectations des collègues, titulaires ou stagiaires, et les structures d'école ne doivent pas être modifiées une semaine après la rentrée.

Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs, merci de votre attention.